

## **Le Comité d’Athlétisme du Maine et Loire recherche un Conseiller Technique Fédéral (H/F)**

**Association** : Comité d’athlétisme du Maine et Loire

**Type de contrat** : CDI

**Temps de travail** : temps plein (35h)

**Statut** : Groupe 4 (rémunération selon la grille de la convention collective Nationale du Sport)

### **CONTEXTE ET FINALITES DU POSTE**

Le Conseiller Technique Fédéral du CD49 est chargé de mettre en place les actions définies par la politique sportive décidée par le comité directeur du Comité Départemental d’Athlétisme du Maine-et-Loire

### **MISSIONS PRINCIPALES**

Le Conseiller technique fédéral du Comité Départemental d’Athlétisme :

- Coordonne l’ETD (Équipe Technique Départementale) et le CED (Centre d’Entraînement Départemental).
- Apporte un appui technique aux clubs qui en expriment le besoin pour assurer une préformation de ses cadres.
- Organise et encadre, en accord avec le référent du Comité, les stages départementaux.
- Organise et gère les formations d’entraîneurs départementalisés
- Organise et gère les colloques prévus par le Comité.
- Apporte un appui technique aux activités de l’Équipe Technique Régionale à la demande.
- Organise et anime des séances d’initiation (regroupement de plusieurs clubs,...)
- Propose au Président toute action permettant de développer et d’améliorer l’implantation de l’Athlétisme dans le Maine-et-Loire.
- Rend compte de ses actions au Président et au comité directeur du Comité Départemental.
- Interventions régulières en milieu scolaire – sections sportives

### **MISSIONS DE MANAGEMENT, DE CONSEIL ET DE REPRESENTATION**

- Réalise les tâches administratives en liaison avec le projet du Comité.
- Assure la gestion du matériel.
- Crée les dossiers documentaires indispensables à la réalisation de ses missions.
- Participe aux réunions du Conseil d’Administration sur invitation.

### **PROFIL**

- Titulaire minimum d’un DEJEPS ou de 1er ou 2e degré spécialité Athlétisme
- Ou d’un Master STAPS option EOPS, STEPS, Entraînement Sportif (ES) ou Préparation Physique et Mentale, Réathlétisation (PPMR) et de diplômes d’entraîneur fédéral FFA
- Compétences complémentaires exigées : Capacités en communication, bureautique,

organisation personnelle  
→ Titulaire du permis B  
Carte professionnelle à jour obligatoire

### **CONDITION D'EXERCICE DU POSTE**

La durée hebdomadaire du travail est de 35 heures annualisée.  
La part des différentes activités dans la composition de l'emploi du temps est variable selon le contexte et les besoins du comité.

Les congés payés et heures de récupération seront pris obligatoirement, après accord du Président, du 1er Septembre au 31 Août de la saison en cours.  
Véhicule fourni pour assurer les missions professionnelles

### **PROCEDURE DE RECRUTEMENT**

Pour tout renseignement, veuillez contacter le président du CD49 : Guy COCHARD  
[president.athle49@gmail.com](mailto:president.athle49@gmail.com)

Les candidatures sont à adresser au président et au secrétariat :  
[president.athle49@gmail.com](mailto:president.athle49@gmail.com) et [comiteathletisme49@gmail.com](mailto:comiteathletisme49@gmail.com)

Pour le **3 juillet 2022** au **plus tard**

Les entretiens auront lieu le **11 juillet 2022** pour une prise de poste idéalement à partir du **16 août 2022**.